

Edito N° 211 par Evelyne Relion

L'an dernier déjà, le numéro 205 avait été préparé en comité restreint à 3 personnes. Cette fois-ci il a été d'abord préparé par un comité de lecture consulté par internet, puis en 2 comités présentiels restreints (10 km de distance, cela limitait le nombre de personnes) : l'un réunissant Marc et Danièle Abriet pour la rubrique cuisine et l'autre avec Jean-Claude Urion, Patrick Hannelle, en présence bien sûr de mon mari et de moi-même.

Espérons que le prochain prévu à Lamarche le **vendredi 18 juin à 15h** (mesures sanitaires, groupe de 10 personnes maximum) pourra avoir lieu. Et peut-être que le suivant le samedi 21 août pourra être décentralisé ! Espérons aussi que nous pourrions tenir notre **Assemblée Générale le samedi 3 juillet** (à 10h à Lamarche, salle des fêtes) puisque les rassemblements seront autorisés.

Les visites guidées de l'été pourront donc avoir lieu ! Vous trouverez dans les pages centrales le programme des visites que vous pourrez découper.

Moins de visites en juin et juillet, beaucoup en

septembre ! Comment caler l'anniversaire de la borne et le pique-nique à Enfonvelle ? Nous l'avons placé le premier samedi de septembre, renouant avec les habitudes; certes il y a la visite de Combeaufontaine prévue cet après-midi-là.

Cela est déjà arrivé une année. Nous avancerons donc l'apéritif à 11h30 afin que ceux qui veulent s'y rendre puissent le faire !

Nous serons accueillis par la famille Marcillet (en deuil, hélas, car Simone Marcillet a rejoint son mari). Nous présentons nos condoléances à sa famille, ainsi qu'à celle de Renée Barbier qui nous a quittés elle-aussi (voir encadré).

Bon été à tous et à toutes !

Nota bene : Les habitants et habitantes de LANEUVELLE sont à la recherche d'un gentillé. Le connaissez-vous ?

Le prochain comité de rédaction à Lamarche le vendredi 18 juin à 15h (salle des associations à la mairie)

L'Assemblée Générale le samedi 3 juillet à 10h à Lamarche (salle des fêtes) mesures sanitaires en vigueur, sera-t-il décentralisé ou à Lamarche en dernier recours).

« Soutenez l'association en adhérant - Voir p 31

